

des malles. C'est là, je crois, le sentiment de tous les hommes pratiques du ministère des postes,—des directeurs de la poste, des inspecteurs et des fonctionnaires qu'il y a ici, à Ottawa.

J'ignore ce qui sera fait à propos du contrôleur en chef, mais je sais qu'en ce qui concerne les provinces, l'intention est, toute chose égale d'ailleurs, que le gouvernement nomme le plus ancien préposé aux malles sur les chemins de fer.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Le gouvernement pourra le faire, mais il n'y est pas tenu.

L'honorable M. POWER: Je parle seulement de ce que l'on a pratiquement laissé entendre aux fonctionnaires dans ma propre province. Le plus ancien préposé aux malles sur les chemins de fer est choisi, pourvu qu'il soit compétent, et promu à la charge d'assistant ou de chef divisionnaire du service postal, et il n'y a pas d'augmentation dans le personnel.

On ne se propose pas d'augmenter le personnel dans la Nouvelle-Ecosse; j'ignore si le contrôleur, sera, oui ou non, un fonctionnaire nouveau mais je crois que les surintendants divisionnaires ne seront pas des employés additionnels.

C'est l'introduction du système qui existe aux Etats-Unis et que les fonctionnaires permanents du ministère croient préférable à tout autre.

L'honorable M. MACDONALD (I.P.-E.): Non.

L'honorable M. POWER: Je suis sous l'impression que le projet de loi tel qu'il est maintenant, n'a pas été combattu dans la Chambre des Communes. On s'est objecté à un article qui autorisait le directeur général des Postes à passer des contrats pour le transport des malles sans demander de soumission. Cette disposition a été abandonnée par le directeur général des Postes et après cela, on ne s'est plus objecté à l'adoption de ce projet de loi.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Est-ce que l'honorable sénateur pourrait me dire si la vacance créée par la nomination de l'employé qui a été choisi comme contrôleur, doit être ou non remplie? Je crois que ce fonctionnaire a déjà été choisi

dans le personnel du service de Toronto, et d'après ce que j'en sais, c'est un très bon employé. Mais si sa charge à Toronto doit être remplie par un autre fonctionnaire, le personnel se trouvera augmenté. Est-ce que l'on va remplacer les surintendants qui seront choisis parmi les préposés du service postal sur les chemins de fer?

L'honorable M. POWER: Non.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Alors c'est là une preuve que le personnel est trop nombreux à l'heure qu'il est, car ces employés rempissaient certains devoirs. Je ne discute la question qu'au point de vue de l'économie. J'ai demandé à mon honorable ami le sénateur de London (sir John Carling) ancien directeur général des Postes, quelle est son opinion au sujet de cette législation, et il croit que c'est une bonne chose d'avoir une organisation comme celle qui sera créée en vertu de ce projet de loi, au moyen de laquelle vous pouvez diriger, des quartiers généraux, toutes les opérations d'une extrémité à l'autre du pays, sans avoir à subir les difficultés qui se présentent par suite des contestations, sans cesse renouvelées, entre les différentes divisions. Si le directeur général des Postes peut appliquer les dispositions de ce projet de loi sans augmenter le personnel, alors il aura accompli, je crois, une bonne réforme.

L'honorable M. MACDONALD (I.P.-E.): Mais il doit être maintenant du devoir du directeur général des Postes de donner une direction à tous ces employés du ministère, c'est tout simplement enlever une partie des devoirs du directeur général des Postes, et nommer d'autres fonctionnaires pour s'en acquitter.

L'honorable M. COX: Je suis autorisé par le directeur général des Postes à dire qu'il n'y aura pas du tout de nouveaux employés de nommés, et que les dépenses seront matériellement diminuées en vertu de cette législation, tout en obtenant en outre une bien plus grande efficacité dans le service.

L'honorable M. SULLIVAN: Je crois que le seul but de ce projet de loi est de rendre le service beaucoup plus efficace. Les principales dispositions de cette proposition de loi sont appliquées à l'heure qu'il est, et fonctionnent très bien. Je ne